

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice	11	L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	10	
votants	10	

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 3 janvier 2025

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J.  
GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T.  
GIANDOLINI D. PADEL S.

**EXCUSÉE** : BEYNEL M.

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : D. GIANDOLINI

**250109-1 : TARIFS CIMETIERE 2025**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de réviser les tarifs de prix de vente applicables aux différentes concessions du cimetière.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

**DECIDE**, que pour l'année 2025, les tarifs resteront identiques à 2024 :

**Pour les concessions de cimetière :**

- concession de quinze ans : 83 € le m<sup>2</sup>
- concession trentenaires : 130 € le m<sup>2</sup>

**Pour les concessions de columbarium :**

- concession de quinze ans : 295 €
- concession trentenaires : 470 €

**Pour le jardin du souvenir :**

93 € comprenant les frais d'enregistrement et service rendu.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
D. GIANDOLINI

Le Maire,  
P. CARTERON

*Transmis au représentant de l'Etat le 23/01/2025*

*Publié le 23/01/2025*